

The logo for 'asbh' is displayed in white lowercase letters inside an orange, rounded shape.

# GRAND LOTO

**DIMANCHE 19 AVRIL 2026**

**SALLE BALTUS à CREUTZWALD**



**CENTRE SOCIAL LES PEUPLIERS  
2A RUE DE LA TRIMOUILLE  
57150 CREUTZWALD  
03.87.82.19.17**



# GRAND LOTO - 19 AVRIL 2026

ORGANISATEUR : ASBH LES CENTRES SOCIAUX DE CREUTZWALD

DATE ET LIEU DU LOTO : DIMANCHE 19 AVRIL 2026, OUVERTURE DES PORTES À 11 HEURES AU PUBLIC, À LA SALLE BALTUS.

NATURE DE LA MANIFESTATION : LOTO TRADITIONNEL À BUT NON LUCRATIF, AUTORISÉ PAR LA MAIRIE DE CREUTZWALD

## OBJET DU LOTO

LE PRÉSENT LOTO EST ORGANISÉ DANS LE CADRE D'UNE ACTION DE SOUTIEN AUX ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES DE L'ASSOCIATION.

LES BÉNÉFICES PERMETTRONT DE FINANCER DES SORTIES POUR LES JEUNES, L'ACHAT DE MATÉRIEL ÉDUCATIF.

## PARTICIPATION

- LE LOTO EST OUVERT À TOUS LES PUBLICS, DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES.
- LES CARTONS DE JEU SONT VENDUS AVANT ET PENDANT LA MANIFESTATION AUX TARIFS SUIVANTS :
- 1 CARTON : 5 €
- 5 CARTONS : 20 €
- LA PARTICIPATION IMPLIQUE L'ACCEPTATION COMPLÈTE DU PRÉSENT RÈGLEMENT.

## DÉROULEMENT DU JEU

- LE LOTO SE DÉROULERA SUR TROIS PARTIES DE TROIS MANCHES. UNE MANCHE = 1 LIGNE, 2 LIGNES ET CARTON PLEIN).
- CHAQUE PARTIE COMPORTE UN OU PLUSIEURS LOTS.
- LES TIRAGES SERONT EFFECTUÉS À L'AIDE D'UN BOULIER MANUEL (OU ÉLECTRONIQUE).
- UN CONTRÔLE SYSTÉMATIQUE DES CARTONS GAGNANTS SERA RÉALISÉ À CHAQUE ANNONCE DE GAIN.
- EN CAS DE DOUBLE GAGNANT, LES JOUEURS SE PARTAGERONT LE LOT DE LA PARTIE CONCERNÉE OU UN LOT ÉQUIVALENT SERA ATTRIBUÉ.

## LOTS À GAGNER

LES PRINCIPAUX LOTS SONT :

1. 1ÈRE VOITURE D'OCCASION
2. 2E VOITURE D'OCCASION
3. DIVERS LOTS SECONDAIRES : APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS, PANIERS GARNIS, BONS D'ACHAT, ETC.

LES VOITURES SERONT PRÉSENTÉES SUR PLACE ET ATTRIBUÉES SOUS FORME DE CERTIFICAT DE CESSION ET FACTURE DE VENTE SYMBOLIQUE À 1 € (CONFORMÉMENT À LA RÉGLEMENTATION SUR LES DONS DE VÉHICULES).

## SÉCURITÉ ET ASSURANCE

- L'ASSOCIATION EST COUVERTE PAR UNE ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE.
- LES PARTICIPANTS SONT TENUS DE RESPECTER LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ ET LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU LIEU.
- L'ORGANISATEUR SE RÉSERVE LE DROIT D'EXCLURE TOUTE PERSONNE TROUBLANT LE BON DÉROULEMENT DU LOTO.
- UNE ÉQUIPE DE SÉCURITÉ SERA SUR PLACE

## ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

LA PARTICIPATION AU LOTO IMPLIQUE L'ACCEPTATION SANS RÉSERVE DU PRÉSENT RÈGLEMENT.

UNE COPIE DU RÈGLEMENT EST CONSULTABLE DANS LES CENTRES SOCIAUX ET SUR PLACE LE JOUR DE L'ÉVÉNEMENT.

## 7 RESTAURATION

LA RESTAURATION SUR PLACE SERA ASSURÉE PAR L'ÉQUIPE D'ANIMATION ASBH. CONCERNANT LA VENTE DE MARCHANDISE ALIMENTAIRE, UN DÉTAIL PRÉCIS SUR LES PRIX VOUS SERA COMMUNIQUÉ ULTÉRIEUREMENT.

## 8 ANIMATIONS

PLUSIEURS ANIMATIONS SONT PRÉVUES :

MAXIME THOMAS = MAGICIEN SUR SCÈNE DURANT LES ENTRACTES  
MARINA D'AMICO CHANTEURS SUR SCÈNE DURANT LES ENTRACTES  
CHANTEURS LOCAUX

ANIMATIONS ÉTINCELLES FROIDE SANS RISQUE

## ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

LA PARTICIPATION AU LOTO IMPLIQUE L'ACCEPTATION SANS RÉSERVE DU PRÉSENT RÈGLEMENT.  
UNE COPIE DU RÈGLEMENT EST CONSULTABLE DANS LES CENTRES SOCIAUX ET SUR PLACE LE JOUR DE L'ÉVÉNEMENT.

## 7 RESTAURATION

LA RESTAURATION SUR PLACE SERA ASSURÉE PAR L'ÉQUIPE D'ANIMATION ASBH. CONCERNANT LA VENTE DE MARCHANDISE ALIMENTAIRE, UN DÉTAIL PRÉCIS SUR LES PRIX VOUS SERA COMMUNIQUÉ ULTÉRIEUREMENT.

## 8 ANIMATION

PLUSIEURS ANIMATIONS SONT PRÉVUES :

MAXIME THOMAS = MAGICIEN SUR SCÈNE DURANT LES ENTRACTES  
MARINA D'AMICO CHANTEURS SUR SCÈNE DURANT LES ENTRACTES  
CHANTEURS LOCAUX

ANIMATIONS ÉTINCELLES FROIDE SANS RISQUE

## DESCRIPTION DU JEU

CHAQUE JOUEUR EST MUNI D'UN CARTON DE LOTO ET DE PIONS. PARMIS 90 BOULES NUMÉROTÉES, UN NUMÉRO EST TIRÉ AU SORT ET LE JOUEUR PLACE SON PION SUR LE NUMÉRO SORTI S'IL EST MENTIONNÉ SUR SON CARTON. UNE FOIS SON CARTON REMPLI, LE JOUEUR GAGNE LE LOT MIS EN JEU.

## L'ANIMATEUR

- S'INSTALLE SUR LA SCÈNE AVEC LE BOULIER, LES BOULES, LE PLATEAU DE CONTRÔLE, UN MICRO ET LES LOTS
- IL ANNONCE LES RÈGLES DU JEU : À LA LIGNE, DOUBLE LIGNE, CARTON PLEIN; LA LISTE DES LOTS ET LE TIRAGE DES NUMÉROS
- IL CONTRÔLE LES CARTONS GAGNANTS, ATTRIBUE LE LOT, FAIT DÉMARQUER, DÉPARTAGE PAR TIRAGE AU SORT 2 GAGNANTS SIMULTANÉS (LE NUMÉRO LE PLUS ÉLEVÉ L'EMPORTE).

DEUX PERSONNES CIRCULENT DANS LA SALLE POUR RELEVER LES CARTONS GAGNANTS, CONTRÔLER LES NUMÉROS ET VEILLER AU BON DÉROULEMENT DE LOTO.

LES CARTONS SONT MIS À LA DISPOSITION DES JOUEURS, DES BULLETINS COMPORTANT CHACUN UNE GRILLE PRÉALABLEMENT REMPLIE, AVEC DES NUMÉROS ET DES EMPLACEMENTS DE CASES NOIRES SÉLECTIONNÉS DE MANIÈRE ALÉATOIRE.

SEULS CES BULLETINS PEUVENT ÊTRE UTILISÉS POUR LA PRISE DE JEU, CES BULLETINS SONT UNIQUEMENT DESTINÉS À CET ÉVÉNEMENT.

ILS NE PEUVENT SERVIR À D'AUTRES USAGES QUE CEUX PRÉVUS PAR LE PRÉSENT RÈGLEMENT.

UNE FOIS LES JOUEURS INSTALLÉS, LA PARTIE PEUT COMMENCER. 1 PARTIE = 1 LOT

L'ANIMATEUR ANNONCE LE NUMÉRO TIRÉ. SI LE JOUEUR POSSÈDE CE NUMÉRO, IL LE MARQUE D'UN PION OU À L'AIDE D'UN MARQUEUR. ET AINSI DE SUITE JUSQU'À CE QU'IL ATTEIGNE :

- 5 NUMÉROS = JEU À LA LIGNE - QUINE
- 10 NUMÉROS = JEU À LA DOUBLE LIGNE - DOUBLE QUINE
- 15 NUMÉROS = CARTON PLEIN

LE CARTON EST GAGNANT LORSQUE LES NUMÉROS Y FIGURANT ONT TOUS ÉTÉ ANNONCÉS ET QUE LE DERNIER NUMÉRO SORTI Y FIGURE. LE JOUEUR ALORS SE LÈVE ET CRIE "QUINE !". LE BÉNÉVOLE CONTRÔLE SON CARTON ET LUI DONNE SON LOT OU UN BON POUR LE RETIRER.. UNE NOUVELLE PARTIE COMMENCE AVEC UN NOUVEAU LOT ET AINSI DE SUITE.

SI LE JOUEUR N'A PAS LE DERNIER NUMÉRO SORTI, IL NE REMPORTE PAS LE LOT ET LA PARTIE CONTINUE.

SI DANS UNE PARTIE, IL Y A PLUSIEURS GAGNANTS ON LES DÉPARTAGE AU JETÉ DE DÉS.

The logo for 'asbh' is displayed in white lowercase letters inside a solid orange rounded shape.

**CENTRE SOCIAL LES PEUPLIERS  
2A RUE DE LA TRIMOUILLE  
57150 CREUTZWALD  
03.87.82.19.17**

LE LOTO ASSOCIATIF EST ENCADRÉ PAR LA LOI AFIN D'ÉVITER TOUTE DÉRIVE COMMERCIALE OU ILLÉGALE. VOICI LES RÈGLES ESSENTIELLES À RESPECTER :

- UNIQUEMENT POUR LES ASSOCIATIONS À BUT NON LUCRATIF DÉCLARÉES.
- MISE MAXIMUM DE 20€ / JOUEUR
- PAS PLUS DE 6 LOTOS PAR AN POUR UNE MÊME ASSOCIATION.
- LES MISES DOIVENT ÊTRE RÉINVESTIES INTÉGRALEMENT DANS LES ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION (PAS DE BÉNÉFICE PERSONNEL).
- LES GAINS DOIVENT ÊTRE DES LOTOS PHYSIQUES (PAS D'ARGENT, SAUF SOUS FORME DE BONS D'ACHAT NON REMBOURSABLES).
- AUTORISATION EN MAIRIE OBLIGATOIRE SI LA VALEUR DES LOTOS DÉPASSE 7 500€.

